



Séance du 12 avril 2024 à 18h30

**Délibération du Conseil Municipal n°2024-15****Nombre de conseillers : 14**

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 1

**Suffrages exprimés :**

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

**Date de la convocation :**

8 avril 2024

**Date de transmission****en Préfecture :**

15 avril 2024

**Date de Publication :**

15 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze avril à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

**Etaient présents** : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON – Frédéric PETIT – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE - Valérie ORIAM –

**Procurations** : Mme Méline NOLE à M. Alain MARCHAL

**Absents excusés** : Mme Nathalie PRIEUR – M. Rachid TCHINA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Laurence CHARLE ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : Vote du budget 2024**

*M. Sébastien GEGOUT intervient pour présenter les orientations budgétaires de cette année.*

Le budget primitif 2024 se décompose de la manière suivante :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Recettes</b>	663 435.34€	420 158.90€
<b>Dépenses</b>	506 284.41€	420 158.90€

La section d'investissement est donc équilibrée ; la section de fonctionnement est quant à elle en suréquilibre.

Conformément à la réglementation, une synthèse du budget primitif 2024 sera portée à la connaissance des administrés sur le site Internet de la Commune.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 tel que présenté

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER